



Systemes d'informations à la DGFIP

● La sécurité informatique : une priorité

Les données traitées par la DGFIP sont particulièrement sensibles. La multiplication des outils, des accès distants et des échanges numériques impose une vigilance permanente.

La CFTC DGFIP demande :

- ◆ des moyens suffisants pour la cybersécurité ;
- ◆ des outils fiables et régulièrement mis à jour ;
- ◆ une véritable prévention des risques numériques ;
- ◆ une sensibilisation et une formation adaptées des agents.

⚠ La sécurité informatique ne doit jamais reposer uniquement sur la vigilance individuelle des agents.

● Le numérique doit servir les agents, pas l'inverse

Applications en panne, outils qui se multiplient, procédures qui changent sans cesse...

À la DGFIP, le numérique est devenu indispensable. Mais lorsqu'un outil dysfonctionne, qu'une application est trop complexe ou que plusieurs systèmes ne communiquent pas entre eux, c'est l'agent qui paie la facture : perte de temps, stress, surcharge et parfois impossibilité de réaliser correctement son travail.

La transformation numérique ne peut pas se résumer à empiler les applications !

● Numérique ≠ suppression d'emplois

La modernisation informatique ne doit pas devenir un prétexte supplémentaire à la réduction des effectifs.

Lorsque l'automatisation permet de gagner du temps, ce temps doit pouvoir être réinvesti dans les missions, l'accueil, l'accompagnement des contribuables, le contrôle et l'expertise.

La CFTC DGFIP refuse que les gains de productivité soient systématiquement transformés en suppressions d'emplois.

L'informatique doit permettre de mieux travailler, pas de travailler toujours plus avec toujours moins de collègues.



Systemes d'informations à la **DGFIP**

📌 La CFTC DGFIP revendique :

- ✓ **Plus de concertation** : les agents doivent pouvoir faire remonter les difficultés et obtenir des réponses.
- ✓ **Plus de formation** : un nouvel outil nécessite du temps pour être maîtrisé.
- ✓ **Plus d'assistance** : lorsqu'un système tombe en panne, l'agent doit pouvoir compter sur une assistance réactive.
- ✓ **Plus de simplicité** : davantage d'interopérabilité et une meilleure ergonomie.
- ✓ **Plus d'humain** : le numérique ne remplacera jamais l'expertise et le savoir-faire des agents de la DGFIP.

!! Modernisation, oui. Déshumanisation, non !

Informé, défendre, agir.

Votez concret : votez humain !

